

Sommaire

Textes officiels	5
------------------------	---

Horaires	6
----------------	---

Programmes

Séries ES, L,	11
---------------------	----

Histoire	12
----------------	----

Géographie	14
------------------	----

Série S	16
---------------	----

Histoire	17
----------------	----

Géographie	18
------------------	----

Série STT	20
-----------------	----

Histoire	20
----------------	----

Géographie	21
------------------	----

Instructions, classes de première et terminale STT	21
--	----

Série Hôtellerie	24
------------------------	----

Série Techniques de la musique et de la danse	25
---	----

Adaptation des programmes pour les DOM	26
--	----

Définition des épreuves

Séries ES, L, S	31
-----------------------	----

Séries SMS, STL, STI	33
----------------------------	----

Série STT	34
-----------------	----

Série Hôtellerie	34
------------------------	----

Série Techniques de la musique et de la danse	35
---	----

collection Lycée – voie générale et technologique
série Programmes

Histoire - Géographie

classe terminale

Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction de l'enseignement scolaire

Réédition mars 2004
Édition précédente octobre 2002

Centre national de documentation pédagogique

Coordination éditoriale

Christine NOTTRELET

et son équipe

Christine ALABERT – Jeannine DEVERGILLE – Maryse LAIGNEL

31, rue de la Vanne - 92541 Montrouge Cédex

Tél. : 01 46 12 84 87

01 46 12 84 88

01 46 12 84 86

01 46 12 84 10

Secrétariat d'édition

AMC Éditions

Maquette

Fabien BIGLIONE

Maquette de couverture

Catherine VILLOUTREIX

© 2004 - CNDP, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris

ISBN : 2-240-01496-2

ISSN : 1624-5393

« Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant aux termes de l'article L. 122-5 2° et 3°, d'une part, que "les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que "les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées", **toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement du CNDP est illicite** (article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

T extes officiels

■ Arrêté du 12 août 1972

Fixant le programme d'histoire-géographie, classe terminale de la série Techniques de la musique et de la danse.
BO n° 32 du 31 août 1972.

■ Arrêté du 14 février 1992

Fixant le programme d'histoire-géographie, classe terminale de la série Hôtellerie.
BO n° 13 du 25 mars 1992.

■ Arrêté du 9 mai 1995

Fixant le programme d'histoire-géographie, classe terminale de la série STT.
BO spécial n° 12 du 29 juin 1995.

■ Note de service n° 2000-024 du 16 février 2000

Adaptation des programmes d'histoire et de géographie pour les enseignements donnés dans les DOM.
BO n° 8 du 24 février 2000.

■ Arrêté du 20 juillet 2001

Modification de l'arrêté du 9 mai 1995.
BO hors série n° 3 du 30 août 2001 - Volume 8.

■ Arrêté du 30 juillet 2002

Programme d'histoire-géographie de la classe terminale de la série générale (séries ES - L - S).
BO hors série n° 7 du 3 octobre 2002 - Volume 12.

■ Note de service n° 2004-021 du 2 février 2004

Définition de l'épreuve obligatoire d'histoire géographie du baccalauréat général Séries ES - L et S.
BO n° 7 du 12 février 2004.

H

oraires

■ Arrêté du 16 février 1977

Relatif aux horaires de la classe terminale F 11, devenue série Techniques de la musique et de la danse, option Instrument.
BO n° 12 du 31 mars 1977.

■ Arrêté du 5 octobre 1979

Relatif aux horaires de la classe terminale F 11', devenue option Danse de la série Techniques de la musique et de la danse.
BO n° 44 du 6 décembre 1979.

■ Arrêté du 14 février 1992

Relatif aux horaires de la classe terminale, série Hôtellerie.
BO n° 13 du 26 mars 1992.

■ Arrêté du 19 juin 2000

Organisation et horaires de la classe terminale des séries ES, L, S.
BO n° 29 du 27 juillet 2000.

SÉRIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (ES)

Enseignement obligatoire	Horaire
Histoire-géographie	4

SÉRIE LITTÉRAIRE (L)

Enseignement obligatoire	Horaire
Histoire-géographie	4

SÉRIE SCIENTIFIQUE (S)

Enseignement obligatoire	Horaire
Histoire-géographie	2 + (0,5)

() L'horaire entre parenthèses est un horaire en classe dédoublée.

SÉRIE SCIENCES ET TECHNOLOGIES TERTIAIRES (STT)

Spécialité comptabilité et gestion

Spécialité informatique et gestion

Spécialité action et communication administratives

Spécialité action et communication commerciales

Enseignement obligatoire	Horaire
Histoire-géographie	2

SÉRIE TECHNIQUES DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

(ex-F 11 ET F 11')

Enseignements généraux	Horaire
Initiation au monde contemporain	–
Histoire de l'art et des civilisations	1

SÉRIE HÔTELLERIE

Enseignement obligatoire	Horaire
Histoire-géographie	–
Histoire-géographie touristique	2

Programmes

■ Arrêté du 30 juillet 2002

BO Hors série n° 7 du 3 octobre 2002 - Volume 12.

Le programme d'histoire et de géographie du cycle terminal des séries ES et L a pour ambition de donner des clés d'explication du monde contemporain. En histoire, il se développe sur une période allant du milieu du XIX^e siècle à nos jours.

En géographie, il prend en compte trois grands espaces : la France, l'Europe, le monde.

Les choix effectués répondent à trois objectifs principaux.

Contribuer à la cohérence de la formation dispensée en histoire, géographie et éducation civique au collège et au lycée

Le programme fait appel à des connaissances et à des modes d'analyse et d'expression acquis au collège. Aider les élèves à se les remémorer, à les mobiliser à bon escient et à les enrichir est une tâche fondamentale du lycée.

Il s'articule directement sur l'année de seconde durant laquelle tous les élèves ont reçu la même formation en histoire et en géographie : ils ont poursuivi leur initiation à l'analyse géographique et historique, ils ont étudié des moments et des situations qui éclairent la période et l'espace couverts par les programmes de première et de terminale.

En géographie, le programme de première reprend la démarche des études des cas, selon une méthode initiée en seconde.

En terminale, ces études de cas et les exemples au choix disparaissent afin de répondre aux exigences du baccalauréat.

Favoriser les choix pédagogiques du professeur et la diversité des démarches

Chaque professeur est libre de sa programmation dans chacune des parties et dans l'articulation entre histoire et géographie.

Le programme est conçu pour être traité en une centaine d'heures de cours par an. Il faut ajouter à ces dernières les devoirs et corrigés. Le total équivaut à ce dont dispose un professeur de première et de terminale en séries ES et L, soit 125 à 130 heures effectives.

Les indications horaires pour chaque partie sont là pour nourrir la réflexion et pour signaler que les contenus sont nettement délimités. Elles manifestent aussi qu'il convient de respecter la parité horaire entre histoire et géographie. Le respect de ces divers ordres de grandeur assure la cohérence de l'année et contribue à celle de la formation dispensée sur les trois années du lycée.

Les TICE seront utilisées avec profit pour la mise en œuvre des programmes. Les études de cas peuvent être l'occasion d'exploiter les ressources locales, d'établir des liens avec les enseignements linguistiques, l'éducation civique, juridique et sociale et les thèmes des travaux personnels encadrés.

Accorder à la France une place privilégiée, tant en histoire qu'en géographie

La France occupe environ le quart de l'horaire du cycle terminal. Cela répond à un souci de proximité, à une exigence de connaissance de l'histoire et du territoire national et à l'enrichissement de la représentation que les élèves peuvent en avoir.

Son étude ne s'inscrit pas dans un bloc horaire unique et fermé, mais dans un programme ouvert sur l'Europe et sur le monde.

HISTOIRE - CYCLE TERMINAL DES SÉRIES ES ET L : le monde contemporain

Comme le programme de seconde, celui du cycle terminal se garde de toute exhaustivité. S'appuyant sur les acquis du collège, il se fixe pour ambition de dégager les grands axes de la période étudiée. Dans cette perspective, il vise à l'intelligence d'une période de quelque cent cinquante ans et non à l'accumulation de connaissances factuelles. L'étude de quelques événements et situations soigneusement choisis, l'analyse rigoureuse d'un nombre restreint de documents étayent les problématiques et nourrissent la culture.

Le thème "Guerres, démocraties et totalitarismes (1914-1945)" rend compte de la forte cohérence de la première partie du XXe siècle. L'horaire - 25 heures, soit un quart du temps disponible sur les deux années du cycle terminal - manifeste son importance. Les professeurs et leurs élèves disposent ainsi d'un horaire important - 50 heures - pour traiter la seconde partie du XXe siècle, notamment l'histoire de l'Europe. La préparation au baccalauréat, l'établissement de liens avec l'enseignement de la géographie et l'éclairage du temps présent en sont facilités.

Les développements historiographiques des vingt dernières années et les enjeux contemporains invitent à choisir quelques thèmes clés pour étudier les rôles et le statut des femmes, tant en France (exclusion durable du vote, impact complexe de la Première Guerre mondiale, émancipation multiforme des années 1960 et 1970...) que dans le reste du monde.

HISTOIRE - CLASSE TERMINALE DES SÉRIES L ET ES

Le monde, l'Europe, la France de 1945 à nos jours (22h)

I - Le monde de 1945 à nos jours (22h)

Introduction : le monde en 1945

1 - De la société industrielle à la société de communication

Ce thème invite à une présentation synthétique des grandes transformations du second XXe siècle (cadre économique, mutations sociales, civilisation matérielle, évolution des sciences et des techniques, révolution informatique). Il inclut le fonctionnement du marché mondial des biens culturels et la question de la "mondialisation de la culture".

2 - Les grands modèles idéologiques et la confrontation Est-Ouest jusqu'aux années 1970

On étudie les traits majeurs des modèles soviétique et américain, en se centrant sur les années 1950-1960, et les lignes de force de la politique internationale de 1945 aux années 1970, moment où la détente crée un certain équilibre international.

3 - Le Tiers-Monde : indépendance, contestation de l'ordre mondial, diversification

On analyse l'émancipation des peuples dominés, les difficultés économiques et sociales auxquelles les États nouvellement indépendants sont confrontés et leurs tentatives d'organisation pour obtenir un poids accru dans les relations internationales. La diversification des États du Tiers-Monde s'accroît dans les années 1970.

4 - À la recherche d'un nouvel ordre mondial depuis les années 1970

Les années 1970 constituent un tournant car l'équilibre international est remis en cause : dérèglement économique, moindre maîtrise du monde par les deux Grands, nouvelles formes d'opposition intérieure dans les sociétés communistes, multiplication des conflits dans le Tiers Monde.

Après un regain de la tension Est-Ouest, la disparition de l'Union soviétique met un terme à la guerre froide. Les États-Unis s'imposent, non sans contestations, comme l'unique superpuissance. À partir de la fin des années 1970, l'affirmation de l'islamisme, sous différentes formes, constitue un autre fait majeur. Ces profonds bouleversements façonnent le monde actuel, au sein duquel les organismes internationaux sont à la recherche d'un rôle nouveau, notamment face à la gestion des conflits locaux.

II - L'Europe de 1945 à nos jours (10h)

- | | |
|--|---|
| 1 - L'Europe de l'Ouest en construction jusqu'à la fin des années 1980 | La construction européenne procède de plusieurs facteurs : un idéal qui associe rejet des "guerres civiles" européennes et recherche d'un modèle, une réaction à la menace soviétique, une volonté d'utilisation de la puissance de la Communauté au service des politiques nationales. Elle se traduit par la mise en place d'une politique d'intégration et de convergence. |
| 2 - Le temps des démocraties populaires (1948-1989) | L'étude de la mise en place de l'ordre stalinien permet de montrer la dépendance de ces pays envers l'URSS. Les révoltes des années 1950 et les stratégies réformistes font apparaître une différenciation marquée entre les pays. L'entrée en jeu progressive des sociétés civiles est mise en valeur pour rendre compte de la disparition des démocraties populaires. |
| 3 - Les enjeux européens depuis 1989 | L'implosion de la zone d'influence soviétique ouvre la voie à l'élargissement de l'Union européenne à l'est, posant avec acuité la question de l'approfondissement.
Les transferts progressifs de souveraineté invitent les Européens à s'interroger sur le rapport entre les États-nations et l'Union. Les conflits dans les Balkans montrent que le continent européen n'est pas à l'abri du retour de la guerre ; ils soulignent la difficulté de l'Union à mettre en œuvre une politique extérieure commune. |

III - La France de 1945 à nos jours (18h)

- | | |
|---|--|
| 1 - Bilan et mémoires de la Seconde Guerre mondiale | Après avoir étudié les conséquences du conflit dans l'immédiat après-guerre - sans se limiter aux pertes humaines et aux destructions matérielles -, on présente l'émergence de différentes mémoires de la période de la guerre au sein de la société française. |
| 2 - L'évolution politique | On étudie les grandes phases de la vie politique depuis 1945. On analyse les institutions de la Ve République et leur fonctionnement. |
| 3 - Économie, société, culture | On met l'accent sur les bouleversements des structures économiques et sociales.
On analyse l'évolution de la population, des modes de vie, des pratiques culturelles et des croyances. |
| 4 - La France dans le monde | On présente l'enjeu de la décolonisation et les constantes de la politique étrangère, le rôle de la France dans les institutions internationales et sa place dans les échanges mondiaux, les formes de la présence française dans le monde. |

GÉOGRAPHIE - CLASSE TERMINALE DES SÉRIES L ET ES

L'espace mondial

L'étude de l'espace mondial ne peut être exhaustive. Elle propose de privilégier des approches à plusieurs échelles.

Dans une première partie, l'étude de l'espace mondialisé cherche à faire comprendre le monde d'aujourd'hui, marqué par le processus de mondialisation qui crée de nouvelles interdépendances mais qui ne recouvre pas tous les aspects de l'organisation géographique du monde. En série ES, on veille à l'articulation de cette approche géographique avec l'étude de l'ouverture internationale de l'économie en sciences économiques et sociales. Une deuxième partie vise à décrire les trois grandes aires de puissance dans le monde. Une aire de puissance peut être définie comme un espace géographique constitué d'un ensemble d'États ou de régions qui, par son poids économique, par son rôle de centre d'impulsion de l'économie mondiale, éventuellement par son poids démographique, son influence politique, militaire ou culturelle occupe une place prépondérante dans l'organisation géographique du monde. Les trois grandes aires de puissance dans le monde sont analysées non seulement pour elles-mêmes, mais sous l'angle de leur place dans le monde. Les problématiques d'étude sont fonction des caractères spécifiques de chaque aire de puissance. Elles font place à des échelles d'analyse complémentaire : échelle globale de l'aire de puissance, échelle de l'État, échelle régionale. La troisième partie est l'occasion de montrer qu'une vaste part de l'espace mondial est située en marge des aires de puissance. Elle est constituée de pays à la recherche d'un meilleur développement mais qui obtiennent des résultats inégaux. Certains pays du Sud sont dans une position particulière à l'interface avec les pays du Nord développés. La question du développement ne concerne pas que les Sud mais aussi, selon une problématique propre, des pays issus de l'ancien bloc soviétique comme la Russie.

I - Un espace mondialisé (10 h)

1 - Mondialisation et interdépendances

L'espace mondial se présente aujourd'hui comme un système marqué par la multiplication de flux de toute nature (hommes, marchandises, capitaux, informations) qui ont des effets sur les sociétés. Ces flux sont organisés par des acteurs spatiaux comme les États, les entreprises multinationales, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, les organisations illicites. L'intensité de ces échanges favorise l'émergence de lieux de la mondialisation à différentes échelles, notamment les métropoles mondiales disposant d'un pouvoir de commandement.

2 - Autres logiques d'organisation de l'espace mondial

La mondialisation est l'objet de débats concernant ses modalités de mise en œuvre, sa relation avec la question du développement et avec les enjeux environnementaux. Par ailleurs, le processus de mondialisation ne constitue pas la seule clé de lecture du monde. D'autres logiques d'organisation du monde se juxtaposent et interfèrent : les aires de civilisation (cultures, langues, religions), les États, les organisations économiques régionales.

II - Les trois grandes aires de puissance dans le monde (22 h)

1 - L'Amérique du Nord - Les États-Unis : la superpuissance

La superpuissance des États-Unis est décrite dans ses différents aspects (économique, financier, culturel, diplomatique et militaire). On prend en compte l'inscription de cette puissance dans l'espace mondial. On étudie l'organisation du territoire des États-Unis.

- La façade atlantique de l'Amérique du Nord	L'étude de l'exemple de la façade atlantique de l'Amérique du Nord, du Saint-Laurent au golfe du Mexique, permet de présenter l'originalité de l'organisation de son espace et quelques aspects de l'ouverture au monde des trois États de l'ALENA.
2 - L'Union européenne - La puissance économique de l'Union européenne	L'Union européenne est d'abord étudiée globalement sous l'angle de sa puissance économique et commerciale. On présente ensuite la diversité spatiale de cette puissance : pôles dynamiques et zones de faiblesse.
- L'Europe rhénane	L'Europe rhénane, qui inclut différents États (Suisse, Allemagne, France, Benelux) constitue le cœur économique de l'Union européenne. Densément peuplé, et marqué par l'importance des villes et de l'industrie, il s'organise autour d'axes majeurs. Il dispose d'une puissante fenêtre maritime qui le met en relation avec le monde.
3 - L'Asie orientale - Une aire de puissance en expansion	La puissance de l'Asie orientale vient d'abord de son poids démographique. Bien que marquée par une grande diversité des systèmes politiques, des niveaux de vie, des activités économiques, cette aire de puissance trouve un élément d'unité dans son dynamisme. Elle comprend le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, la Chine littorale et Singapour. Il s'agit donc d'une aire multipolaire animée par des échanges commerciaux, des réseaux d'entreprises et des investissements croisés. On l'étudie ici globalement.
- La mégalopole japonaise	La mégalopole japonaise fait l'objet d'une étude spécifique. Dominée par Tokyo, ville mondiale, elle concentre l'essentiel de la population et des activités économiques du Japon. Elle est en relation avec l'Asie orientale et le monde. Les fortes densités et les contraintes naturelles confèrent une importance particulière aux questions d'environnement.

III - Des mondes en quête de développement (18 h)

1 - Unité et diversité des Sud	L'inégal développement à l'échelle du monde est tout d'abord rappelé. Les États du Sud présentent des traits communs, liés au sous-développement. Ils se différencient toutefois de manière croissante, en fonction de politiques de développement inégalement efficaces. On étudie ensuite l'exemple du Brésil pour montrer les contrastes spatiaux du développement à l'échelle du pays et à celle des villes.
2 - Une interface Nord/Sud : l'espace méditerranéen	La Méditerranée constitue un espace de clivage en même temps que de contacts entre les pays du Nord et ceux du Sud. Dans ce cadre géographique, on étudie les écarts de développement, la mobilité des hommes (migrations, déplacements touristiques), les échanges économiques, financiers et culturels. En s'appuyant sur quelques exemples, on montre les effets de ces phénomènes sur les sociétés et les territoires.
3 - Un État et un espace en recomposition : la Russie	Le plus vaste pays du monde est confronté au problème du post-soviétisme marqué par la crise des structures politiques et économiques et par des problèmes démographiques et sociaux. Pour assurer les bases d'un nouveau développement, la Russie peut toutefois compter sur des atouts, notamment ses ressources naturelles. De nouvelles logiques d'organisation de l'espace apparaissent, contribuant à des changements importants dans la répartition géographique des hommes et des activités économiques.

■ Arrêté du 30 juillet 2002

BO Hors série n° 7 du 3 octobre 2002.

Le programme d'histoire et de géographie du cycle terminal de la série S a pour ambition de donner des clés d'explication du monde contemporain. En histoire, il se développe sur une période allant du milieu du XIX^e siècle à nos jours. En géographie, il prend en compte trois grands espaces : la France, l'Europe, le monde.

Les choix effectués répondent à trois objectifs principaux.

Contribuer à la cohérence de la formation dispensée en histoire, géographie et éducation civique au collège et au lycée

Le programme fait appel à des connaissances et à des modes d'analyse et d'expression acquis au collège. Aider les élèves à se les remémorer, à les mobiliser à bon escient et à les enrichir est une tâche fondamentale du lycée.

Il s'articule directement sur l'année de seconde durant laquelle tous les élèves ont reçu la même formation en histoire et en géographie : ils ont poursuivi leur initiation à l'analyse géographique et historique, ils ont étudié des moments et des situations qui éclairent la période et l'espace couverts par les programmes de première et de terminale.

En géographie, le programme de première reprend la démarche des études des cas, selon une méthode initiée en seconde. En terminale, ces études de cas et les exemples au choix disparaissent afin de répondre aux exigences du baccalauréat.

Favoriser les choix pédagogiques du professeur et la diversité des démarches

Chaque professeur est libre de sa programmation dans chacune des parties et dans l'articulation entre histoire et géographie.

Le programme est conçu pour être traité en une soixantaine d'heures de cours par an. Il faut ajouter à ces dernières les devoirs et corrigés. Le total équivaut à ce dont dispose un professeur de première et de terminale en série S, soit 80 heures effectives.

Les indications horaires pour chaque partie sont là pour nourrir la réflexion et pour signaler que les contenus sont nettement délimités. Elles manifestent aussi qu'il convient de respecter la parité horaire entre histoire et géographie. Le respect de ces divers ordres de grandeur assure la cohérence de l'année et contribue à celle de la formation dispensée sur les trois années du lycée.

Les TICE seront utilisées avec profit pour la mise en œuvre des programmes. Les études de cas peuvent être l'occasion d'exploiter les ressources locales, d'établir des liens avec les enseignements linguistiques, l'éducation civique, juridique et sociale et les thèmes des travaux personnels encadrés.

Accorder à la France une place privilégiée, tant en histoire qu'en géographie

La France occupe environ le tiers de l'horaire du cycle terminal. Cela répond à un souci de proximité, à une exigence de connaissance de l'histoire et du territoire national et à l'enrichissement de la représentation que les élèves peuvent en avoir.

Son étude ne s'inscrit pas dans un bloc horaire unique et fermé, mais dans un programme ouvert sur l'Europe et sur le monde.

HISTOIRE - CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE S : LE MONDE CONTEMPORAIN

S'appuyant sur les acquis du collège et de la classe de seconde, le programme du cycle terminal vise à l'intelligence d'une période de quelque cent cinquante ans et non à l'accumulation de connaissances factuelles.

L'étude de quelques événements et situations soigneusement choisis, l'analyse rigoureuse d'un nombre restreint de documents étayent les problématiques et nourrissent la culture.

Les développements historiographiques des vingt dernières années et les enjeux contemporains invitent à choisir quelques thèmes clés pour étudier les rôles et le statut des femmes, tant en France (exclusion durable du vote, impact complexe de la Première Guerre mondiale, émancipation multiforme des années 1960 et 1970...) que dans le reste du monde.

HISTOIRE

Le monde contemporain (II)

I - Les relations internationales depuis 1945 (12h)

- | | |
|----------------------------------|--|
| 1 - La guerre froide (1947-1991) | On analyse les caractéristiques majeures de la guerre froide et on réfléchit à sa périodisation. On intègre dans cette étude la présentation des modèles soviétique et américain. |
| 2 - Le nouvel ordre mondial | La disparition de l'Union soviétique met un terme à la guerre froide. Les États-Unis s'imposent, non sans contestations, comme l'unique superpuissance. À partir de la fin des années 1970, l'affirmation de l'islamisme, sous différentes formes, constitue un autre fait majeur. Ces profonds bouleversements façonnent le monde actuel. |

II - Colonisation et indépendance (8h)

- | | |
|---|--|
| 1 - La colonisation européenne et le système colonial | Ce thème englobe la période qui va du milieu du XIX ^e siècle aux années 1960.
Il permet d'étudier un phénomène majeur de l'histoire humaine sinon dans sa totalité, du moins sur une durée significative. |
| 2 - La décolonisation et ses conséquences | On présente les grands traits des conquêtes coloniales, l'organisation des empires, les modalités de la présence et de l'influence européennes, les modes d'exploitation économique.
On analyse l'émancipation des peuples dominés, les difficultés économiques et sociales auxquelles les États nouvellement indépendants sont confrontés et leurs tentatives d'organisation pour obtenir un poids accru dans les relations internationales. |

III - La France de la Ve République (12h)

- | | |
|------------------------------------|--|
| 1 - Un nouveau système républicain | La Ve République réaffirme le principe de la souveraineté nationale et instaure un nouvel équilibre entre les pouvoirs ; la constitution s'attache à une séparation entre l'exécutif et le législatif, attribue la primauté au premier et encadre l'activité du second.
Après avoir rappelé ces caractéristiques, on montre que le système né en 1958 a évolué du fait des pratiques des acteurs, du contexte d'ensemble (cadre économique, rôle attribué à l'État, ...) et des choix électoraux. |
|------------------------------------|--|

- | | |
|--------------------------------|---|
| 2 - Économie, société, culture | On met l'accent sur les mutations des structures économiques et sociales. On analyse l'évolution de la population, des modes de vie, des pratiques culturelles et des croyances. |
| 3 - La France dans le monde | On présente les constantes de la politique étrangère, le rôle de la France dans les institutions internationales et sa place dans les échanges mondiaux, les formes de la présence française dans le monde. |

GÉOGRAPHIE

L'espace mondial

L'étude de l'espace mondial ne peut être exhaustive. Elle propose de privilégier des approches à plusieurs échelles.

Dans une première partie, l'étude de l'espace mondialisé veut faire comprendre le monde d'aujourd'hui, marqué par un inégal développement et par le processus de mondialisation qui crée de nouvelles interdépendances mais qui ne recouvre pas tous les aspects de l'organisation géographique du monde. Dans ce contexte, l'importance économique de l'Union européenne est évoquée.

Une deuxième et une troisième parties visent à décrire deux des trois grandes aires de puissance dans le monde, les États-Unis et l'Asie orientale.

Une aire de puissance peut être définie comme un espace géographique constitué d'un ensemble d'États ou de régions qui, par son poids économique, par son rôle de centre d'impulsion de l'économie mondiale, éventuellement par son poids démographique, son influence politique, militaire ou culturelle occupe une place prépondérante dans l'organisation géographique du monde. Les deux grandes aires de puissance sont analysées non seulement pour elles-mêmes mais sous l'angle de leur place dans le monde. Les problématiques d'étude sont fonction des caractères spécifiques de chaque aire de puissance. Dans les deux cas, elles font place à des échelles d'analyse complémentaire : échelle globale de l'aire de puissance ou de l'État, échelle régionale.

La quatrième partie traite de l'interface Nord/Sud au travers de l'exemple méditerranéen.

I - Un espace mondialisé (10h)

- | | |
|--|---|
| 1 - Les centres d'impulsion et les inégalités de développement | L'espace mondialisé est dominé par trois grands centres d'impulsion, dont l'Union européenne qui fait ici l'objet d'une prise en compte particulière. On insiste aussi sur l'intensité des réseaux d'échanges qui relient ces trois centres d'impulsion. L'inégal développement laisse en marge le reste du monde, lui-même très diversifié. |
| 2 - D'autres logiques d'organisation de l'espace mondial | La mondialisation est l'objet de débats concernant ses modalités de mise en œuvre, sa relation avec la question du développement et avec les enjeux environnementaux.
Par ailleurs, le processus de mondialisation ne constitue pas la seule clé de lecture du monde. D'autres logiques d'organisation du monde se juxtaposent et interfèrent : les aires de civilisation (cultures, langues, religions), les États, les organisations économiques régionales. |

II - Les États-Unis (8h)

- | | |
|--------------------------------------|--|
| 1 - La superpuissance des États-Unis | La superpuissance des États-Unis est décrite dans ses différents aspects (économique, financier, culturel, diplomatique et militaire). On prend en compte l'inscription de cette puissance dans l'espace mondial. On étudie l'organisation du territoire des États-Unis. |
|--------------------------------------|--|

2 - La façade atlantique des États-Unis

L'exemple de la façade atlantique des États-Unis permet de présenter l'originalité de l'organisation de son espace et quelques aspects de son ouverture au monde.

III - L'Asie orientale (8h)

1 - Une aire de puissance en expansion

La puissance de l'Asie orientale vient d'abord de son poids démographique. Bien que marquée par une grande diversité des systèmes politiques, des niveaux de vie, des activités économiques, cette aire de puissance trouve un élément d'unité dans son dynamisme. Elle comprend le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, la Chine littorale et Singapour. Il s'agit donc d'une aire multipolaire animée par des échanges commerciaux, des réseaux d'entreprises et des investissements croisés.

On l'étudie ici globalement.

2 - La mégapole japonaise

La mégapole japonaise fait l'objet d'une étude spécifique. Dominée par Tokyo, ville mondiale, elle concentre l'essentiel de la population et des activités économiques du Japon. Elle est en relation avec l'Asie orientale et le monde. Les fortes densités et les contraintes naturelles confèrent une importance particulière aux questions d'environnement.

IV - Une interface Nord/Sud : l'espace méditerranéen (6h)

La Méditerranée constitue un espace de clivage en même temps que de contacts entre les pays du Nord et ceux du Sud. Dans ce cadre géographique, on étudie les écarts de développement, la mobilité des hommes (migrations, déplacements touristiques), les échanges économiques, financiers et culturels. En s'appuyant sur quelques exemples, on montre les effets de ces phénomènes sur les sociétés et les territoires.

■ Arrêté du 9 mai 1995

BO spécial n° 12 du 29 juin 1995.

Modifié par arrêté du 20 juillet 2001 (BO hors série n° 3 du 30 août 2001 - Volume 8).

Histoire : Le monde de 1939 à nos jours

PROGRAMME	COMMENTAIRE
I - Les professeurs doivent traiter au choix deux des trois questions ci-après	
1 - Institutions et vie politique en France de 1939 à nos jours	L'étude de la France de 1939 à 1945 permettra d'analyser la défaite, la nature et le rôle du régime de Vichy et de la collaboration, l'action de la Résistance intérieure et de la France libre. On caractérisera globalement la IV ^e République. On évoquera les principales phases de la vie politique de la IV ^e République sans s'engager dans un récit détaillé. On analysera ses institutions et leur fonctionnement.
2 - Croissance et crise économique depuis 1945	On tracera le cadre économique et social du second XX ^e siècle en évoquant successivement la croissance et la crise et en insistant sur les mutations sociales.
3 - De 1945 à nos jours : l'affrontement Est-Ouest et la dissolution des blocs	On proposera non un récit détaillé mais une vision synthétique de l'évolution des relations internationales : affrontement de deux modèles au temps des blocs, puis formation d'un monde beaucoup plus diversifié et complexe.
II - Les professeurs doivent traiter au choix une des quatre questions ci-après	
1 - La Seconde Guerre mondiale (les grandes phases, l'Europe dans la guerre, bilan du conflit)	L'analyse des grandes phases, à partir de cartes, se limitera à l'essentiel et mettra en évidence l'extension géographique et le caractère total du conflit. À partir d'une carte de l'Europe en 1942, on analysera les formes de l'occupation, les collaborations et les résistances, en insistant sur l'univers concentrationnaire et l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes. Le bilan de la guerre permettra d'analyser les ébranlements matériels et moraux provoqués par le conflit, la nouvelle carte du monde et la naissance de l'ONU.
2 - Nationalismes et indépendances en Asie et en Afrique depuis 1945	À partir de cartes et d'exemples choisis pour illustrer des processus différents, on évoquera l'émancipation des peuples dépendants depuis 1945 et les difficultés de l'indépendance.
Les États-Unis et l'URSS de 1945 à 1991 : régimes politiques, sociétés, culture	En évitant le détail de l'histoire événementielle, on présentera ces deux puissances qui s'érigent chacune en modèle. Sur le plan politique, on évoquera les grands traits du système américain (régime présidentiel fonctionnant dans le cadre d'un État fédéral) en le rattachant à la forme libérale de gouvernement. On l'opposera au régime soviétique (démocratie populaire fonctionnant sur la base d'un parti unique dans le cadre d'un État totalitaire). On évoquera ensuite les sociétés américaine et soviétique, en s'efforçant de mettre en valeurs les mutations et les tensions qui les affectent.
4 - Économie, société, culture en France depuis 1945	On mettra l'accent sur les changements des structures économiques et sociales et on analysera l'évolution de la population, des modes de vie et des croyances.

Géographie : L'espace mondial

PROGRAMME	COMMENTAIRE
I - Les professeurs doivent traiter au choix deux des trois questions ci-après	
1 - Le monde aujourd'hui : diversité et disparités	On présentera la carte politique du monde (lignes de clivage et tentatives d'association) et celle des grandes aires de civilisation (cultures, langues, religions). On présentera les disparités des niveaux et des rythmes de développement aux échelles inter- et intra-nationales. On insistera sur l'hétérogénéité croissante des pays en développement.
2 - La puissance des États-Unis d'Amérique	Des cartes seront le support privilégié permettant d'identifier le territoire américain puis de caractériser les principaux aspects de l'organisation de l'espace et de ses évolutions. On définira les éléments de la puissance américaine. On abordera enfin la place des États-Unis dans le continent américain et dans le monde, en soulignant la compétition entre les États-Unis et les États de l'Asie orientale, comme entre les États-Unis et l'Europe.
3 - Population et développement en Chine et en Union indienne	On analysera la répartition géographique de la population. On présentera les politiques démographiques actuelles. On étudiera les liens entre les problèmes de population et le développement.
II - Les professeurs doivent traiter au choix une des quatre questions ci-après	
1 - Peuplement, territoire et ressources en Russie	On étudiera l'immensité continentale et la diversité du peuplement, les problèmes de communication et d'utilisation des ressources. On prendra en compte la marque des héritages.
2 - Le Japon en Asie orientale et dans le monde	L'étude sera organisée autour de l'idée de puissance.
3 - L'Allemagne en Europe et dans le monde	Pour chacun des deux États, on abordera les rapports entre la population et le territoire, les relations entre la distribution des activités et l'organisation du territoire, la puissance régionale et mondiale. Les problématiques seront construites en fonction des caractères spécifiques de chaque État.
4 - L'eau dans le monde	Après un rappel du cycle de l'eau et des disponibilités à l'échelle de la planète, on étudiera les principaux problèmes qui se posent tant dans les pays développés que dans les pays en développement : concurrence entre les activités agricoles, industrielles et de loisir et la consommation courante des habitants ; pollution et traitement des eaux douces et salines ; aménagements et grands travaux. Afin de saisir la dimension géopolitique de cette question, on développera un exemple au choix : Moyen-Orient, Asie Centrale, Soudan, etc.

Instructions, classes de première et terminale STT

L'enseignement de l'histoire et de la géographie dans la série STT doit prendre en compte quelques données essentielles :

1. L'orientation des élèves les conduit vers une qualification professionnelle plus précoce que ne le fait la voie de l'enseignement général. Il en résulte une situation particulière : des élèves plus mûrs, plus près d'exercer des responsabilités, plus sensibles à l'utilité immédiate et moins aux spéculations abstraites, moins disponibles aussi puisque des disciplines de spécialité comportant des travaux pratiques s'ajoutent aux matières de base.

Méconnaître leurs possibilités et leurs exigences serait se vouer à parler dans le désert.

Centré sur la compréhension du monde contemporain, le programme vise d'abord à satisfaire leur curiosité tout en stimulant leur désir de savoir. Mais ses chapitres s'insèrent dans un cadre chronologique et spatial précis, condition nécessaire à l'acquisition de toute connaissance.

2. L'horaire, deux heures en classe de première, une heure et demie en terminale (*), est modeste. Et cependant, le danger serait grave de céder à la tentation du cours magistral sous prétexte qu'il fait gagner du temps. Au contraire, des méthodes actives s'imposent, et plus d'une expérience a montré combien ces classes s'y donnaient avec intérêt et en tiraient profit.

Ces méthodes comportent assurément un effort de recherche personnelle par l'élève, le maniement des outils de travail, la réalisation de dossiers et montages, etc. ; elles doivent aussi l'amener à traduire sa réflexion par la parole et par l'écrit ; il ne faut pas oublier, en effet, que, dans ces sections, histoire et géographie ont un rôle capital à jouer comme disciplines d'expression.

Mais pour concilier horaire, méthodes et programme, il importe que ce dernier, dans les limites chronologiques et l'espace proposés, procède par exemples représentatifs et bannisse le détail.

3. Cet enseignement coexiste avec un enseignement économique ayant son horaire et son programme spécifiques.

Le programme évite les recoupements caractérisés entre les deux disciplines. Les approches diffèrent ; la concertation, l'interdisciplinarité concourront à éclairer l'un par l'autre les enseignements.

Bien compris, l'enseignement de l'histoire et de la géographie aura aidé les élèves à recevoir et peser l'information, à percevoir le monde dans lequel ils vivent et vont se faire leur place, à saisir la diversité et l'acuité des difficultés qui assaillent ce monde, à mesurer la complexité des choix et à apprécier la relativité des choses. Dans chacune des deux classes, il serait bon de rechercher, entre les sujets retenus, une cohérence d'autant plus souhaitable que les deux disciplines tendent ensemble vers la même finalité fondamentale : la formation civique, à travers la connaissance d'autrui et le respect des différences.

Histoire

L'élève a achevé la seconde sur un tableau du monde à la fin du XIX^e siècle. Il n'est pas possible de lui laisser ignorer des faits qui ont infléchi pour longtemps l'histoire mondiale : le déclin de l'Europe, la crise économique, la montée des totalitarismes, les enjeux de la Seconde Guerre mondiale, etc. ; mais son intérêt ne sera vraiment stimulé que s'il en voit les prolongements, les aboutissements, voire les retournements jusqu'aux temps dont il est le témoin et l'acteur.

D'où un découpage qui propose d'étudier en classe de première les trois premiers quarts du XX^e siècle. À cette vision en longue durée – relative –, le programme de classe terminale oppose une approche plus analytique de l'époque contemporaine. Les redites ne sont pas à craindre si ces deux démarches ont été bien saisies ; cela suppose que le professeur ait réfléchi sur l'un et l'autre programme, soit qu'il enseigne dans les deux classes, soit qu'il n'exerce que dans l'une des deux seulement.

Dans l'un et l'autre cas, l'abondance des sources, la fraîcheur des souvenirs et des impressions risquent d'être un embarras plus qu'une aide : la matière peut sembler inépuisable. Ne pas se limiter condamnerait à des vues fragmentaires à l'excès ; tout traiter signifierait un parcours si rapide qu'il serait assez vain. Des choix sont donc nécessaires, qui permettent l'approfondissement de quelques sujets, sans laisser de vides trop dommageables.

(*) À compter de la rentrée 1994, l'horaire hebdomadaire sera de 2 heures en classe de première et 2 heures en terminale dans la série STT.

En première, toutefois, une trame est indispensable. Les cartes qui la matérialiseront, les tableaux dressés à trois moments clefs de l'histoire récente, souligneront l'évolution, tout en favorisant les comparaisons.

En première, comme en classe terminale, le professeur, choisissant parmi les questions proposées, aura pour principal objectif de donner aux élèves le maximum de clartés. C'est pourquoi il aura soin, dans chacun des deux programmes, d'établir un équilibre relatif entre leurs trois parties, et de ne privilégier systématiquement aucune d'elles ; dans la même perspective, il ne retiendra, pour chacun des sujets choisis, que ce qui a valeur exemplaire. La variété des questions traitées devrait permettre une diversité des approches pédagogiques où les élèves peuvent trouver à la fois un nouvel intérêt et un enrichissement méthodologique.

Géographie

La classe de seconde a été consacrée à la géographie générale, envisagée sous l'angle des rapports entre l'homme et la nature.

La classe de première retrouve un cadre spatial : celui de la France, au sein de la CEE. La présentation d'ensemble, à travers cinq aspects fondamentaux, occupera une part de l'année nettement plus importante que la mise en place chronologique en histoire. C'est pourquoi le programme ne précise pas, entre les questions laissées au choix à fins d'approfondissement, quel nombre minimal devra être retenu. Les sujets concernant les montagnes, les fleuves, les littoraux, rappellent plus particulièrement la vocation spécifique de la géographie, science synthétique de l'espace terrestre.

Le programme de classe terminale s'élargit au monde, comme il en va des échanges et relations qui conditionnent aujourd'hui n'importe quel lieu de la planète. Si les grandes entités politiques ne font pas l'objet de monographies, elles apparaissent néanmoins au titre de la vie économique ou des mutations en cours. L'important est ici encore de structurer l'espace et d'éviter l'abstraction. L'analyse du monde actuel inclut naturellement les héritages de l'histoire, voire même – s'il s'agit par exemple des « plantes de civilisation » – l'évocation de nos plus anciens patrimoines. En revanche, les techniques les plus modernes entrent bien dans notre propos, non pour elles-mêmes, mais pour les conséquences économiques et humaines qu'elles laissent entrevoir.

Nombre de sujets appellent entre histoire et géographie une certaine intégration, plus fructueuse encore si elle se fonde sur une méthode inductive, dans le cadre de travaux conduits avec la participation des élèves.

S

érie Hôtellerie

■ Arrêté du 14 février 1992

BO n° 13 du 25 mars 1992.

Histoire - géographie touristique

Les aires touristiques et hôtelières dans le monde

Introduction : Carte des espaces et des flux touristiques.

1. Les aires majeures

1.1. La France (y compris les DOM-TOM)

– Les ressources touristiques et hôtelières de la France :

Les paysages, le patrimoine historique et culturel ;

Les équipements, la promotion ;

Les actions de protection.

– Analyse des flux.

– Étude d'exemples régionaux :

La région où se situe l'établissement ;

Au minimum : une autre région.

1.2. Le bassin touristique des Européens

Le Bassin méditerranéen et l'Europe occidentale.

1.3. Le bassin touristique des Nord-Américains

L'Amérique du Nord et les Caraïbes.

2. Les foyers touristiques de développement récent

– Étude d'un exemple :

Soit en Afrique subsaharienne,

Soit dans l'aire indo-pacifique.

– Tout au long de l'année scolaire, on insistera sur :

Les incidences du tourisme sur les milieux (environnement) ;

Les rapports entre essor touristique et développement.



Série Techniques de la musique et de la danse

■ Arrêté du 12 août 1972

BO n° 32 du 31 août 1972.

Histoire de l'art et des civilisations

I. Le XVIII^e siècle

La maîtrise artistique de la France (à comparer avec son magistère intellectuel).
Son expression dans l'architecture, la peinture et les arts mineurs (surtout mobilier).
Son rayonnement en Europe.
L'originalité picturale anglaise : Reynolds, Gainsborough.
L'originalité architecturale allemande : le rococo.

II. Les étapes essentielles de la peinture au XIX^e siècle

La peinture romantique.
Les caractères généraux. Relations avec la littérature romantique.
Les grands noms du romantisme : Goya, Delacroix, Turner.
L'impressionnisme : l'exaltation de la lumière.
Van Gogh, Gauguin, Cézanne.

III. La révolution plastique du XX^e siècle

(Étude sommaire)
Fauvisme, cubisme, abstraction, surréalisme.
Les nouvelles données de la sculpture et de l'architecture.



adaptation des programmes pour les DOM

■ Note de service n° 2000-024 du 16 février 2000

BO n° 8 du 24 février 2000.

Afin de permettre d'adapter l'enseignement de l'histoire et de la géographie donné dans les départements d'outre-mer à la situation régionale et à un héritage culturel local, les programmes d'histoire et de géographie nationaux du collège et du lycée général et technologique sont complétés à chaque niveau d'enseignement par des instructions qui s'appliquent à compter de l'année scolaire 2000-2001 dans les académies de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion, conformément au contenu des textes annexes à la présente note de service.

L'adaptation des programmes d'histoire et de géographie ne bouleverse pas l'architecture des textes actuellement en vigueur dont elle maintient l'essentiel des contenus. Les finalités de ces programmes, qui veulent aider les élèves à connaître et à comprendre le monde d'aujourd'hui, reposent sur des valeurs universelles, celles des Droits de l'homme, de la démocratie et de la République. Cependant, construits en métropole, ils prennent prioritairement en compte son environnement européen. Enseigner ces programmes dans les Caraïbes ou au sud de l'océan Indien suppose que les élèves apprennent à se situer localement et régionalement et qu'ils soient conscients d'une histoire qui ne se confond pas toujours avec celle de la France.

Les principes qui ont guidé l'élaboration de ce texte sont simples. Chaque fois que cela a paru nécessaire, cette adaptation propose des développements qui, en géographie, doivent permettre aux élèves de se situer dans les territoires où ils vivent : le département lui-même mais aussi l'espace caribéen, l'Amérique pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique ; l'archipel des Mascareignes, l'océan Indien, l'Afrique australe pour la Réunion. De même, une étude de l'histoire et du peuplement des départements d'outre-mer doit permettre de mettre en perspective le passé. Il s'agit en somme d'aider les élèves à mieux comprendre qui ils sont et où ils vivent.

Mais l'histoire et la géographie ne sont réellement formatrices que si elles ne s'enferment pas dans des territoires finis et des identités closes. La dialectique entre le local et le régional, d'une part, et l'universel, d'autre part, doit constamment sous-tendre les enseignements d'histoire et de géographie dans les départements d'outre-mer comme en métropole.

Ajouter des éléments risque de conduire à une surcharge des programmes. Certes, dans de nombreux cas, il s'agit simplement de choisir des exemples spécifiques. Mais, quand il y a ajouts, des allègements sont indispensables. Certains sont proposés par le texte, d'autres seront choisis par les enseignants en fonction des besoins et des intérêts de leurs élèves.

Ces programmes adaptés seront évalués et éventuellement modifiés en fonction des résultats de cette évaluation.

Séries générales

	GUADELOUPE - GUYANE - MARTINIQUE - RÉUNION
Histoire	– Dans la partie I (la Seconde Guerre mondiale), on étudie la place de l'Empire colonial français dans la guerre et la vie intérieure de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane ou de la Réunion de 1940 à 1945. – Dans la partie III (la France depuis 1945), on étudie l'évolution politique, économique sociale et culturelle de la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane ou la Réunion depuis 1945.
Géographie	Sans changement.

Séries technologiques

	GUADELOUPE - GUYANE - MARTINIQUE - RÉUNION
Série STT Histoire	– On remplace la question au choix par une quatrième question obligatoire : économie, société et culture à la Martinique, la Guadeloupe, en Guyane ou à la Réunion depuis 1945.
Série STT Géographie	– On remplace la question au choix par une quatrième question obligatoire : la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane ou la Réunion dans le monde d'aujourd'hui.

Définition des épreuves

Séries ES, L, S

Épreuve écrite

- série ES, durée 4 heures, coefficient 5
- série L, durée 4 heures, coefficient 4
- série S, durée 4 heures, coefficient 3

L'épreuve écrite d'histoire et géographie au baccalauréat général porte sur le programme de la classe terminale défini, pour chacune des séries, au B.O. hors série n° 7 du 3 octobre 2002. Les modalités de l'épreuve sont communes aux trois séries ES, L, S, mais les candidats de la série S composent à partir de sujets spécifiques.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.

Elle permet aussi d'évaluer l'acquisition des compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.

En cela l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.

Structure de l'épreuve

La durée totale de l'épreuve est de quatre heures dont l'utilisation est laissée à la liberté du candidat même s'il lui est conseillé de consacrer entre deux heures et demie et trois heures à la première partie. L'épreuve comprend deux parties inégales. Par tirage au sort gardé secret jusqu'au jour des épreuves, le recteur de l'académie responsable de l'élaboration des sujets détermine la discipline (histoire ou géographie) faisant l'objet de la première partie. La seconde partie porte obligatoirement sur l'autre discipline.

En histoire ou en géographie, la première partie donne au candidat le choix entre trois sujets de difficulté équivalente : deux compositions et l'étude d'un ensemble documentaire. La seconde partie donne au candidat le choix entre deux croquis de géographie en réponse à un sujet donné ou entre deux explications d'un document d'histoire.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs. Pour tenir compte des différences de préparation, la correction doit être confiée à des jurys différents selon les séries et, dans la mesure du possible, à des professeurs ayant enseigné dans la série.

Exercices de la première partie

Composition d'histoire ou de géographie

La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.

En histoire comme en géographie, des éléments peuvent être éventuellement fournis pour aider le candidat (chronologie, données statistiques, indications spatiales...).

En histoire comme en géographie, les sujets portent sur un ou plusieurs thèmes ou ensembles géographiques du programme. En histoire, les sujets doivent privilégier une période large mais ils peuvent porter aussi sur un tableau à un moment de l'évolution historique.

Si un sujet ne portant que sur les dix dernières années est exclu, des sujets envisageant une période plus large, allant jusqu'à nos jours, sont possibles.

En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.

Étude d'un ensemble documentaire

L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances.

Le sujet fait apparaître une problématique explicite. Il porte, en histoire comme en géographie, sur un des thèmes ou ensembles géographiques définis par les programmes et prend appui sur un ensemble de documents (cinq au maximum) reproduits en noir et blanc.

En histoire, les documents sont de nature diverse (textes, images, cartes, statistiques...). Si nécessaire, des notes explicatives et, le cas échéant, une chronologie indicative éclairent le candidat.

En géographie, les documents sont majoritairement des cartes, des croquis et des schémas ; les sujets peuvent aussi comporter des informations statistiques, des graphiques, des photos, des images et des textes. Tous les documents expriment des données spatiales clairement identifiables. Un même phénomène peut être représenté à différentes échelles.

L'exercice se compose de deux parties :

1) le candidat est invité à analyser, y compris de manière critique, l'ensemble documentaire en répondant à des questions. Ces questions, cinq au maximum, pourront porter sur la recherche, la mise en relation, la contextualisation d'informations, sur l'identification de notions majeures ou de thèmes essentiels des documents et sur l'intérêt et les limites de l'ensemble documentaire par rapport au sujet ;

2) en se fondant sur ce travail préparatoire, sur les informations extraites des documents et sur ses connaissances personnelles, le candidat rédige une réponse organisée au sujet.

Exercices de la deuxième partie

Réalisation d'un croquis de géographie

À partir de ses connaissances et en réponse à un sujet donné, le candidat réalise un croquis de géographie accompagné d'une légende organisée.

Le sujet porte sur l'un des thèmes ou ensembles géographiques définis par le programme. Il ne comporte pas de document si ce n'est, éventuellement, quelques brèves données statistiques. Il est accompagné d'un fond de carte.

Explication d'un document d'histoire

Le candidat répond à des questions. Il doit manifester une compréhension générale du document et faire preuve de sa capacité à identifier des informations et à les éclairer à partir de ses connaissances personnelles.

Le thème abordé est d'ampleur suffisante. Le sujet porte sur un ou plusieurs thèmes ou ensembles géographiques définis par le programme. Il est constitué d'un document (texte, carte, image, statistiques...) clairement identifié, pourvu d'un titre et accompagné d'un nombre restreint de questions. Des notes explicatives éclairent éventuellement le candidat.

Les questions invitent à des réponses concises. Elles portent sur l'identification, la contextualisation, l'intérêt ou la portée du document ainsi que sur le repérage et l'explication de faits ou d'idées qu'il évoque.

Épreuve orale de contrôle

Durée : 20 minutes.

Temps de préparation : 20 minutes.

L'épreuve porte à la fois sur le programme d'histoire et de géographie. L'examineur propose deux sujets au choix du candidat. Chaque sujet comporte une première partie, soit en histoire, soit en géographie, qui fait l'objet de l'interrogation principale et une seconde partie dans l'autre discipline qui fait l'objet d'une interrogation plus rapide.

Les sujets portent sur des thèmes majeurs ou ensembles géographiques du programme. Ces sujets peuvent être accompagnés d'une brève chronologie, de documents, d'une carte ou d'un fond de carte.

L'évaluation des réponses de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes de 0 à 20. L'examineur évalue la maîtrise des connaissances et la clarté de l'exposition. Le questionnement qui suit l'exposé peut déborder le cadre strict des sujets proposés et porter sur la compréhension d'ensemble des questions étudiées.

Cas des candidats handicapés

Les candidats reconnus handicapés moteurs ou sensoriels peuvent demander à bénéficier, pour les exercices de la deuxième partie de l'épreuve, de l'adaptation suivante : À partir du même sujet, le candidat remplace l'exercice de réalisation d'un croquis de géographie par une composition d'une page.

Séries SMS, STL, STI

Épreuve orale anticipée

Durée : 20 min

Temps de préparation : 20 min

Coefficient : 1

L'épreuve porte à la fois sur le programme d'histoire et de géographie fixé par arrêté du 9 mai 1995 publié au *BO* spécial n° 12 du 29 juin 1995. L'examineur proposera deux sujets au choix du candidat. Chaque sujet comportera une première partie, soit en histoire soit en géographie, qui fera l'objet de l'interrogation principale, et une seconde partie dans l'autre discipline qui fera l'objet d'une interrogation plus rapide.

La liste des questions étudiées en classe, indiquant clairement pour chaque discipline les deux questions obligatoires et la troisième question retenue parmi les quatre questions au choix, devra être signée par le professeur ou le chef d'établissement et porter le cachet du lycée. Elle pourra indiquer les documents ou les ensembles documentaires étudiés dans l'année. Dans ce cas, les candidats se muniront de ces documents. Les sujets proposés pourront s'appuyer sur un document ou un ensemble documentaire proposé par l'examineur ou choisi parmi les documents étudiés par le candidat.

L'évaluation des réponses de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes de 0 à 20. L'examineur estimera la maîtrise des connaissances et la clarté de l'exposition. Le questionnement qui suivra chacun des deux exposés pourra déborder le cadre strict des sujets proposés et porter sur la compréhension d'ensemble des questions étudiées.

Série STT

Épreuve orale

Durée : 20 min

Temps de préparation : 20 min

Coefficient : 2

L'épreuve porte à la fois sur le programme d'histoire et de géographie, fixé par arrêté du 9 mai 1995 publié au *BO* spécial n° 12 du 29 juin 1995. L'examineur proposera deux sujets au choix du candidat. Chaque sujet comportera une première partie, soit en histoire soit en géographie, qui fera l'objet de l'interrogation principale, et une seconde partie dans l'autre discipline qui fera l'objet d'une interrogation plus rapide. La liste des questions étudiées en classe, indiquant clairement pour chaque discipline les trois questions obligatoires et la quatrième question retenue parmi les questions au choix, devra être signée par le professeur ou le chef d'établissement et porter le cachet du lycée.

Cette liste pourra indiquer, pour chacune des questions, les documents ou les ensembles documentaires étudiés en classe. Dans ce cas, les candidats se muniront de ces documents.

Les sujets proposés pourront s'appuyer sur un document ou un ensemble documentaire proposé par l'examineur ou choisi parmi les documents étudiés par le candidat.

L'évaluation des réponses de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes de 0 à 20. L'examineur estimera la maîtrise des connaissances et la clarté de l'exposition. Le questionnement qui suivra chacun des deux exposés peut déborder le cadre strict des sujets proposés et porter sur la compréhension d'ensemble des questions étudiées.

Série Hôtellerie

Épreuve du premier groupe

Épreuve écrite

Durée : 3 heures

Coefficient : 4

L'épreuve comporte deux parties :

Une première partie porte sur les programmes d'**histoire-géographie touristique** de la classe terminale. Elle est affectée du coefficient 2.

Le sujet correspondant à cette partie est conçu pour être traité en 1 h 30 min.

La seconde partie porte sur les programmes d'**économie générale et touristique** de la classe terminale. Elle est affectée du coefficient 2.

Le sujet correspondant à cette partie est conçu pour être traité en 1 h 30 min.

Les deux parties du sujet sont remises ensemble au candidat, en début de composition. Toutefois, le candidat gère librement son temps entre les deux parties de l'épreuve durant les trois heures dont il dispose.

La durée théorique et le coefficient de chaque partie sont mentionnés sur le sujet.

La note sur 20 attribuée à chacune des deux parties de cette épreuve doit être donnée en points entiers. Lorsque la note moyenne sur 20 de l'épreuve globale d'Environnement du tourisme est fractionnée, son calcul sera automatiquement arrondi au point entier supérieur.

Cette épreuve se déroule à partir de documents de nature économique (textes, statistiques, etc.) et relatifs à l'état des aires touristiques et hôtelières dans le monde.

L'épreuve a pour but d'évaluer les capacités du candidat à :

– utiliser un vocabulaire spécifique ;

- présenter un exposé clair et structuré ;
- analyser et exploiter les documents ;
- justifier des choix et développer une argumentation.

Chacune des deux parties de l'épreuve sera corrigée respectivement par un professeur d'histoire-géographie et par un professeur d'économie et gestion.

Épreuve orale de contrôle

Durée : 30 minutes

Préparation : 30 minutes

Coefficient : 4

L'épreuve porte à parts égales, dans la durée et la notation, sur les programmes :

- d'**histoire-géographie touristique** de la classe terminale (durée 15 minutes, préparation 15 minutes, coefficient 2) ;
- d'**économie générale et touristique** de la classe terminale (durée 15 minutes, préparation 15 minutes, coefficient 2).

La note sur 20 attribuée à chacune des deux parties de cette épreuve doit être donnée en points entiers. Lorsque la note moyenne sur 20 de l'épreuve globale d'Environnement du tourisme est fractionnée, son calcul sera automatiquement arrondi au point entier supérieur.

L'épreuve consiste en un entretien entre le candidat et le jury composé d'un professeur d'histoire et géographie et d'un professeur d'économie et gestion.

Pour la partie relative à l'histoire-géographie touristique, le jury choisit un des trois ensembles de documents présentés par le candidat. Chaque ensemble est réalisé en autonomie par celui-ci et porte sur les aires touristiques et hôtelières dans le monde. Il regroupe des documents ordonnés et commentés sur un thème avec un titre et un fil conducteur (10 pages maximum). Un des trois ensembles porte obligatoirement sur la France.

Pour la partie économie générale et touristique, le jury propose un thème illustré par un court document (texte, statistique, etc.).

Le jury évaluera les mêmes capacités du candidat que celles définies pour l'épreuve du premier groupe.

Série Techniques de la musique et de la danse

Entretien portant sur l'analyse de deux documents tirés au sort sous forme de reproduction photographique d'œuvres d'art.